

dans la note triste, nous l'aurions vu joyeux et content; ayant sous les yeux le sujet d'un discours joyeux, il se montre triste et malheureux.

Il se peut qu'il existe encore un mouvement d'émigration du nord vers le midi, mais il est aujourd'hui un autre fait certain : c'est qu'il se produit un mouvement contraire, du sud vers le nord, et que des Américains viennent s'établir au Canada. Les capitaux américains se placent dans l'est et les immigrants venus des Etats-Unis s'établissent dans l'ouest. Il se trouve dans le pays certaines personnes—et j'en ai une de celle-là sous les yeux en ce moment même—que cet état de choses paraît inquiéter. Qu'advient-il du pays, disent-elles, si on le laisse envahir—c'est le terme dont on se sert—par les capitaux et les citoyens des Etats-Unis ? L'expérience nous a appris que les Américains qui viennent s'établir au Nord-Ouest—et ils y viennent par milliers—nous arrivent tout pénétrés des notions qui sont inculquées dans le cœur de tout jeune Américain : c'est que la constitution américaine est la fine fleur de la perfection, l'institution la plus parfaite que le cerveau de l'homme ait jamais produite. Cependant, après quelque temps de séjour au Canada, ils s'aperçoivent que la constitution anglaise, telle qu'elle s'applique au Canada, a plus de souplesse, qu'elle reconnaît mieux la souveraineté du peuple, qu'elle est plus démocratique que la constitution américaine tant vantée ; ils s'aperçoivent qu'au Canada les lois sont mieux appliquées, que la propriété et la vie y sont plus efficacement protégées qu'aux Etats-Unis ; aussi n'hésitent-ils pas à devenir citoyens canadiens et à prêter le serment d'allégeance au roi. Dans le seul territoire du Yukon, des milliers d'Américains ont prêté le serment d'allégeance et pris leur part de responsabilités et de privilèges à titre de citoyens du Canada.

Il se produit dans l'est du Canada un mouvement d'un autre ordre, un mouvement qui ne m'inspire aucune crainte. C'est avec plaisir, au contraire, que je salue l'entrée des capitaux américains au Canada. Qu'il nous vienne d'Angleterre ou des Etats-Unis, c'est toujours le capital qu'il nous faut. Si les Américains viennent placer leurs capitaux dans nos industries, qu'entendent-ils faire ? Développer ces industries et leur faire produire des bénéfices. Mon honorable ami a fait remarquer, il y a quelques instants, que durant la dernière période décennale la population du comté de Cap-Breton a augmenté d'environ quinze mille âmes ; mais s'il avait voulu tout nous dire, il nous aurait appris que cette augmentation est due en grande partie au fait d'un Américain venu au Canada pour y accroître sa fortune et développer nos industries. Pourquoi certains Américains placent-ils leurs capitaux sur nos chemins de fer ? Pour développer ces voies ferrées de façon à répondre aux besoins du Canada et des Etats-Unis en transportant les marchandises jusqu'au bord de

la mer. Mais de quel rivage s'agit-il, demandera-t-on ? De celui qui est le plus rapproché, et qui se peut atteindre à meilleur compte, c'est-à-dire la route du Saint-Laurent. En quelques mains que soit un chemin de fer, ou aura toujours soin de le gérer de façon à lui faire produire le plus de bénéfices possible. En ce qui concerne le transport, je considère que notre situation géographique est exceptionnellement favorable ; aussi, loin de voir d'un mauvais œil le placement des capitaux américains dans ces industries, je prends plaisir à le constater.

Il ne me reste plus qu'un mot à ajouter. Mon honorable ami a quelque peu empiété sur la discussion du tarif ; il ne doit pourtant pas ignorer qu'il n'est pas d'usage de provoquer un tel débat lors de la discussion de l'adresse. Nous attendrons le discours du budget, car il n'y a pas lieu de le devancer. Lorsqu'on déposera le tarif, mon honorable ami se trouvera en présence d'un parti parfaitement uni. D'ici là, cependant, je crois qu'il conviendrait de ne pas aborder cette question.

J'ajouterai, en terminant, que le gouvernement n'a pas de mesures très importantes à soumettre à la Chambre et que nous nous proposons de faire en sorte, si la chose est possible, que la session soit de courte durée ; et je crois qu'en ceci nous répondrons au désir de l'honorable chef de l'opposition et de ses amis tout aussi bien qu'à celui des membres de la droite.

M. F. D. MONK (Jacques-Cartier) : M. l'Orateur, je crois réellement que les deux côtés de la Chambre ont un intérêt égal à ce que la gauche fasse quelque léger effort pour dissiper les étranges illusions dont mon honorable ami vient de faire montre, et dont l'origine se trouve, dans une large mesure, je regrette de le dire, dans les louanges exagérées et serviles que mon excellent ami le député d'York-ouest a faites du discours du Trône. Il y a un instant, mon très honorable ami (sir Wilfrid Laurier) prétendait que lui-même et ses collègues avaient été les instruments de la divine Providence en ce pays, et que quiconque trouve matière à critique dans le discours du Trône doit nécessairement être affligé de prostration nerveuse ou avoir la digestion pénible. Au risque de dissiper cette douce illusion de mon honorable ami, je suis obligé de signaler l'extrême faiblesse du programme ministériel. Mon honorable ami, le ministre de l'Agriculture lui-même, le premier agent recenseur du monde, qui semble croire, à l'instar de George IV, que rien d'important ne s'est jamais accompli sans son concours ; lui-même, dis-je, hésiterait à avouer la paternité d'un document de l'insignifiance de ce discours du Trône qui se distingue surtout par le silence qu'il garde à l'endroit d'une des plus importantes questions que ce pays soit appelé à résoudre.